

Marc FELLER

## CLASSIFICATION ET DATATION DES MOLETTES D'ARGONNE PROBLÈMES DE MÉTHODES.

En 1968, dans un célèbre article, W. Hübener établissait les bases d'une datation des décors à la molette sur sigillée d'Argonne du Bas-Empire (Hübener 1968, p. 241-298). Celles-ci reposaient sur trois éléments essentiels qui étaient le classement des décors en huit groupes, la mise en évidence de leurs apparitions successives et leur calage chronologique. Depuis cette période, le renouvellement des données, issues de la fouille ou de divers travaux de synthèse, montre que le principe d'une relation entre évolution décorative et chronologique s'est vérifiée. Par contre, l'utilisation de la classification de W. Hübener pose quelques problèmes et la chronologie de certains groupes est à reconsidérer, à tel point que certains chercheurs traitent certaines molettes individuellement (Bakker 1979, 1981a et 1981b). Pourtant, ce système fait toujours référence et est, bien souvent, utilisé sans nuances critiques. Malgré quelques remarques très ponctuelles faites par quelques auteurs pour émettre leur réserve par rapport à ce système, ils l'utilisent néanmoins, à défaut d'un autre outil (Mitard 1974 et 1984 ; Jigan 1987).

Plus de vingt ans après la publication de l'article de W. Hübener, il convient donc de réexaminer la question et de faire le point. L'analyse du système proposé par ce dernier amène trois remarques.

La première porte sur le classement décoratif qui, comme cela a été signalé à plusieurs reprises, n'est pas suffisamment complet pour rendre compte de tous les décors.

La seconde a trait à l'évolution du décor où il existe une confusion entre évolution décorative et chronologique.

La troisième se rapporte à la datation où se posent, tout d'abord, le problème de la fiabilité des ensembles de références et de leur interprétation, ensuite celui des quantités d'observations utilisées et, enfin, celui de la cohérence chronologique des groupes. En d'autres termes, il s'agit de confronter les observations présentées par W. Hübener, d'ailleurs toujours de façon très prudente, à des données plus récentes et à une nouvelle approche méthodologique. L'objectif est de vérifier la cohérence des groupes, non pas sous le seul angle des décors, mais aussi de leur chronologie relative.

### I. LA CLASSIFICATION DE W. HÜBENER.

#### 1. Le classement des molettes.

La classification de W. Hübener est appuyée à la fois sur l'examen approfondi du catalogue Unverzagt-Chenet et sur l'analyse d'ensembles issus de sites de consommation. La distinction des groupes repose sur la présence d'un ou deux motifs décoratifs considérés comme les identifiants du groupe, sur la quantité de molettes qui peuvent s'y rattacher mais aussi sur des observations d'ordre chronologique. Il a ainsi pu isoler huit groupes dont l'ordre traduit leur apparition dans le temps, et qui se caractérisent comme suit :

- Gr.1 : oves seules ou combinaisons avec oves
- Gr.2 : petits crans carrés
- Gr.3 : hachures diagonales
- Gr.4 : hachures horizontales et verticales, possibilité de combinaisons avec des croisillons
- Gr.5 : croix de Saint-André avec points et/ou cinq points, possibilité de combinaisons avec des chevrons et des points plus ou moins nombreux
- Gr.5b : avec croisillons (gitter)
- Gr.6a : six points et plus
- Gr.7 : motifs compliqués qui ne relèvent pas des autres groupes, avec un groupe à part (sonder groupe) qui comporte des motifs en forme d'arcs (bogen motive)
- Gr.8 : motifs chrétiens

La base de ce classement repose, à la fois, sur des critères décoratifs, symboliques et chronologiques.

Les groupes 2, 3 et 4 ne regroupent que des décors très simples qui permettent de les isoler facilement. La cohérence du Gr.2 ne fait aucun doute ; son type de décor, très particulier, en fait un ensemble caractéristique. Le groupe 3, héritier d'une tradition décorative attestée en Argonne depuis le 1<sup>er</sup> s., est également une entité homogène. Les thèmes de ce groupe constituent la base du décor à la molette. Ils sont pratiquement présents dans toutes les molettes quel que soit leur groupe. Le Gr.4, un peu plus complexe, mais d'inspiration très proche de celle du Gr.3, entre également dans la composition de beaucoup de décors. W. Hübener

avait tendance à les associer, voire à les confondre, mais la datation un peu plus tardive qu'il proposait pour ce dernier groupe l'avait amené à le distinguer du Gr.3 pour faire apparaître cette nuance chronologique.

Les groupes 1, 5 et 6 comportent, à la fois, des décors simples et plus complexes où la présence d'un seul élément suffit pour l'attribution au groupe. Les groupes 5 et 6 sont caractérisés par la présence de croix de Saint-André et de points. La détermination des critères de base (croix et cinq points, six points et plus) repose sur les molettes de la nécropole d'Oudenbourg qui présentent ces motifs. Parmi le Gr.5, W. Hübener distinguait aussi un sous-ensemble caractérisé par un motif en forme de grille (gitter), qui lui apparaissait plus récent, et un autre avec des décors plus compliqués. Le groupe 1 regroupe les molettes à base d'oves. Mais comme il le fera remarquer un peu plus tard, dans ce groupe figurent des décors plus compliqués qui pourraient relever des groupes 5 et 6, voire 7 qu'il conviendrait de considérer à part, pour la datation.

Le groupe 7 englobe, d'une part, des décors compliqués qui ne relèvent pas des autres groupes et, d'autre part, plusieurs molettes très particulières avec des motifs en arceaux. C'est en fait une classe fourre-tout hétérogène où sont regroupés des décors qui peuvent très bien n'avoir aucun point commun ; d'ailleurs W. Hübener spécifiait bien que certaines attributions à ce groupe étaient tout à fait subjectives. En effet, l'examen attentif de la liste des molettes qui lui sont attribuées montre que certaines d'entre elles pourraient aussi bien relever du Gr.5.

Le groupe 8, quant à lui, n'appelle aucune remarque complémentaire puisqu'il regroupe essentiellement des molettes chrétiennes, quel que soit leur style ou leur composition.

## 2. L'évolution décorative et la datation des groupes (Fig. 1 et 2).

L'évolution décorative des décors à la molette proposée par W. Hübener est à l'image des groupes. Elle rend compte de façon très simple de l'évolution décorative et de la succession des groupes dans le temps. D'après ses observations, les décors vont du plus simple au plus compliqué. Les groupes les plus anciens sont, en particulier, les Gr.1 et 3 qui reprennent des thèmes utilisés au Haut-Empire. Les Gr.5, 6 et 7, postérieurs, sont caractérisés par de nouveaux motifs comme les croix, les points ou les chevrons. Les molettes chrétiennes, quant à elles, sont les plus récentes. Ce schéma, valable dans ses grandes lignes, paraît moins évident pour certains groupes lorsqu'on en analyse le détail.

### Groupe 1 : de 320 à 350 (amplitude : env. 30 ans).

La chronologie de ce groupe repose sur trois points :

- l'absence de molettes dans l'ensemble clos des thermes impériaux de Trèves, datés de 320 ;
- la présence de six molettes de ce groupe dans la sépulture A de Lavoye, datée des années 340-350 ;
- son absence dans les sites de hauteur compris entre la Bavière et la Suisse dont la période d'occupation est attestée entre 340 et 370.

W. Hübener considérait ce groupe comme le plus ancien d'après les observations faites sur le remplis-

sage du fossé du fort de Qualburg, où il est associé, principalement, au Gr.2, mais aussi au Gr.3. D'après lui, cette ancienneté était confortée par sa localisation dans les fouilles de Strasbourg.

Il rapprochait ce groupe des molettes à rinceaux datables de la même période et les considérait comme la continuité des décors de la sigillée moulée. Il interprétait le fait que les oves soient assez rarement utilisées avec les croix de Saint-André, ou des motifs plus compliqués, comme un autre argument en faveur de la précocité du groupe.

### Groupe 2 : de 330 à 365 (amplitude : env. 35 ans).

La chronologie du groupe 2 est à rapprocher de celle du Gr.1 car ces deux groupes sont souvent associés. Le début de sa fabrication a été calé d'après l'ensemble de Qualburg où, d'après W. Hübener, le Gr.2 apparaît après le Gr.1. Il est présent également dans la nécropole d'Oudenbourg où il est considéré comme le plus ancien, d'après la chronologie générale du site, c'est-à-dire vers 340-350. Il est également présent dans la sépulture A de Lavoye, à la même période. La disparition de ce groupe est située de façon hypothétique, vers 365.

### Groupe 3 : de 340 à 370 (amplitude : env. 30 ans).

Le groupe 3 correspond aussi au même horizon chronologique que les groupes précédents, mais est considéré comme un peu plus tardif. Les deux arguments avancés par W. Hübener sont, d'une part, la topochronologie de la nécropole d'Oudenbourg, où ce groupe est à caler entre les Gr.2 et 5 et, d'autre part, la tombe 30 de la nécropole de la Porte Blanche, à Strasbourg, où une molette du Gr.3 était associée à une monnaie de Constantin II (337-340). Il remarquait également qu'un certain nombre de sites de hauteurs, situés en Suisse, abandonnés vers 350-360, comportaient des molettes de ce groupe, ce qui prouvait leur circulation avant le milieu du IV<sup>ème</sup> s. De même que pour le Gr.2, il situait la disparition de ce type de décor, de façon imprécise, vers 365/370, parce ces deux groupes n'étaient pas représentés dans les deux *castella* d'Alzei et d'Altrip dont la construction est située vers 370/380, pour le premier, et 367/370 pour le second.

### Groupe 4 : de 350 à 375 (amplitude : env. 25 ans).

La datation proposée pour le Gr.4 est très proche de celle admise par W. Hübener pour le Gr.3, dans la mesure où il les considérait comme très liés. Il faut d'ailleurs, encore une fois, souligner l'ambiguïté qui règne chez lui à propos des Gr.3 et 4. A tel point qu'il se référait assez souvent au Gr.3/4, comme les deux molettes du Gr.3 d'Oudenbourg qui se trouvent symbolisées dans son schéma de la distribution topographique, dans la nécropole, par un motif qui s'applique plutôt au Gr.4. Leur distinction est liée, selon toute vraisemblance, au souci de faire apparaître la nuance chronologique qui les sépare.

L'apparition du Gr.4 est datée, semble-t-il, d'après la sépulture A de Lavoye où figurait un exemplaire de ce groupe. Sa disparition est située vers 375, à partir des fameux exemplaires d'Oudenbourg. Ainsi, W. Hübener situait plutôt ce groupe dans le troisième quart du IV<sup>ème</sup> s., bien qu'il ait remarqué que les exemplaires des tombes 11 et 12 de Haillet et de la tombe 9 de Bad-Hombourg étaient plutôt à caler au V<sup>ème</sup> s., d'après les monnaies ou les objets associés.

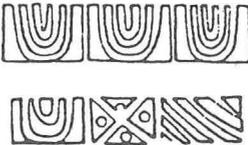
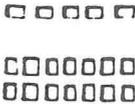
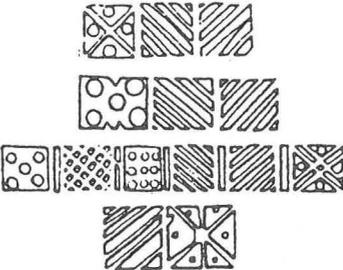
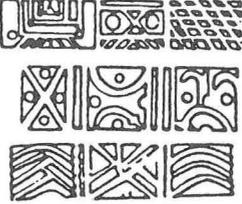
Gr1	oves possibilités de combinaisons		320/350
Gr2	petits crans		330/365
Gr3	hachures diagonales		340/370
Gr4	hachures verticales et horizontales possibilité de croisillons		350/375
Gr5	croix et cinq points possibilités de six points et plus		360/390
Gr6	six points et plus		380/420
Gr7	motifs compliqués		390/420
Gr8	motifs chrétiens		400/430

Figure 1 - Evolution décorative des molettes d'Argonne, d'après W. Hübener (1968).

		Groupes décoratifs											
	Sites	Datat. absolue	1	2	3	4	5	6	7	Grille	8	Remarques	Datation relative
425	Vieuxville	après 411						?	?	?			
400							?		?				Haillot
375	Haillot	après 367											
	Cologne 1958	vers 355	?										
	Cologne 1961	vers 355/360		?									
350	Strasbourg t.30	après 337/340											
	Qualburg	vers 330/340											
325	Trèves, thermes	après 320	?										
300													

Figure 2 - Tableau chronologique des molettes d'Argonne, d'après Hübener (1986).

**Groupe 5 : de 360 à 390 (amplitude : env. 30 ans).**

Le Gr.5 marque la transition avec un nouveau répertoire décoratif où apparaissent croix et motifs à cinq points. Son apparition est située vers 355/360 par deux exemplaires trouvés dans le remplissage de deux puits de Cologne dont les comblements sont datés vers 355/360. Ces deux observations concordent avec l'apparition de ce groupe dans la chronologie relative d'Oudenbourg où la disparition des décors argonnais serait située vers 380. D'après W. Hübener, le Gr.5 n'atteint pas la fin du siècle, bien qu'il n'ait aucune certitude en ce sens.

**Groupe 6 : de 380 à 420 (amplitude : env. 40 ans).**

D'après la "stratigraphie horizontale" de la nécropole d'Oudenbourg, le Gr.6 serait légèrement plus récent que le Gr.5. Dans le schéma chronologique qu'il propose ensuite, il le place à l'extrême fin du IV<sup>ème</sup> s., bien après la date de disparition présumée des molettes dans cette nécropole, ce qui est en contradiction avec ses observations précédentes, même s'il existe un chevauchement entre le début du Gr.6 et la fin du Gr.5. Le prolongement du groupe jusqu'au deuxième quart du V<sup>ème</sup> s. est argumenté par la tombe de Vieuxville postérieure à 411 (Stufe II de Böhner).

**Groupe 7 : de 390 à 420 (amplitude : env. 30 ans).**

Le caractère tardif du Gr.7 est essentiellement basé sur la présence d'un ensemble de dix molettes de ce groupe dans un bassin des thermes de Boppard daté

d'une période relativement récente. Mais W. Hübener n'amène pas d'élément plus précis pour expliciter sa chronologie. En particulier, la distinction du "sonder groupe" semble n'avoir, pour lui, aucun sens chronologique.

**Gittermotiven : de 390 à 420 (amplitude : env. 30 ans).**

Si le chapitre consacré à la description des molettes comporte huit groupes de base, le tableau chronologique de synthèse fait apparaître une nouvelle catégorie entre les Gr.7 et 8, qui correspond aux molettes du Gr.5 avec des motifs à forme de grilles (groupe 5b). Ce complément lui semblait nécessaire d'après les molettes de ce type rencontrées dans la tombe 11 de Haillot et celle de Vieuxville, situées dans le premier quart du V<sup>ème</sup> s. Il conviendra plus tard de supprimer cette distinction d'après l'ensemble trouvé dans le dernier niveau d'occupation d'Illzach où molettes du Gr.5, avec ou sans grilles, ont été trouvées en étroite association, et de placer leur production entre 360 et 390.

**Groupe 8 : de 400 à 435 (amplitude : env. 35 ans).**

Pour asseoir la chronologie du groupe des molettes chrétiennes, W. Hübener s'est montré très prudent et n'a retenu que les deux tombes de Haillot et de Vieuxville situées dans la première moitié du V<sup>ème</sup> s. Il n'a pas retenu l'hypothèse d'une datation plus récente de ce type de molettes, au milieu du V<sup>ème</sup> s., comme l'avait avancé W. Unverzagt, à partir du grand amphithéâtre de Metz et des thermes Sainte-Barbe de Trèves.

### 3. Problèmes méthodologiques liés à la classification d'Hübener.

A priori, ce système peut paraître satisfaisant car il met en évidence les grandes tendances décoratives et chronologiques des molettes sur sigillée tardive. D'ailleurs, les principes de cette évolution se sont largement vérifiés à partir des découvertes postérieures à la publication de son article. Sur le plan méthodologique, la démarche de W. Hübener appelle, cependant, plusieurs commentaires. Si ses observations sont tout à fait pertinentes, à propos d'une évolution décorative des molettes dans le temps, par contre la structuration des données est moins satisfaisante. Son système est trop simple pour pouvoir s'appliquer à une réalité archéologique complexe.

#### - Le classement :

L'utilisation de ce système est tout à fait satisfaisante pour classer des compositions simples (Gr.2, 3 et 4), ou caractéristiques (Gr.8), ou ne comportant aucune ambiguïté dans les associations de motifs décoratifs. Il subsiste néanmoins un certain nombre de cas de figure où son usage s'avère difficile, voire impossible. C'est le cas, en particulier, des décors qui présentent des combinaisons où les thèmes identificateurs des Gr.1, 5 et 6 se trouvent associés. Les critères qui prévalent pour instituer un motif comme majeur par rapport aux autres, et par conséquent son attribution à un groupe précis, peuvent varier en fonction du jugement du chercheur qui étudie le décor. Ceci a bien évidemment des conséquences importantes sur les conclusions chronologiques qui sont déduites à partir des molettes.

Un autre défaut de ce système est qu'il ne prend pas en compte toutes les possibilités décoratives rencontrées, comme les molettes à rinceaux, les molettes épigraphes, ou les compositions à base de croisillons ou de chevrons, mais ces cas ne sont, certes, pas très nombreux, ce qui explique peut-être qu'ils aient été délaissés. Il conviendrait toutefois de créer des catégories particulières afin de pouvoir les intégrer dans la classification générale, car une des fonctions premières d'une construction classificatrice est bien de pouvoir s'appliquer à tous les éléments d'un phénomène décoratif.

Il faut ajouter, en complément à cette critique, que les styles et les variantes ne sont également pas pris en compte. L'analyse détaillée des thèmes décoratifs utilisés dans les 354 molettes du catalogue Unverzagt-Chenet donne les résultats suivants pour les neuf grandes classes décoratives qui y ont été isolées :

Thèmes	Variantes	Sous-variantes
1 Hachures	12	43
2 Croisillons	2	11
3 Croix	25	117
4 Points	15	49
5 Oves	12	31
6 Chevrons	5	26
7 Divers	13	35
8 Paléochrétiens	5	29
9 Barres	7	13
	<hr/> 96	<hr/> 354

Un décompte du nombre des combinaisons décoratives rencontrées dans ce catalogue fait état de cinquante possibilités, ce qui montre la richesse iconographique de ce type de décor mais permet aussi de mesurer la complexité de son étude.

Face à cette diversité, le classement proposé par W. Hübener est très rudimentaire. Seuls les grands thèmes sont utilisés pour l'établissement des groupes, mais il rend néanmoins bien compte des grandes tendances décoratives qu'il est possible de rencontrer. Il faut simplement regretter que cette richesse iconographique spécifique des Gr.1, 5, 6 et 7, n'ait pas été étudiée plus en détail. Ce trait est néanmoins un défaut de taille car il met sur le même plan des ensembles qui n'ont pas la même homogénéité et rendent compte d'inspirations décoratives qui n'ont pas la même ampleur.

#### - L'évolution décorative et la datation :

Dans une démarche normale de traitement de données, la mise en évidence d'une évolution décorative relève, dans un premier temps, d'une analyse détaillée des différents thèmes utilisés, de leur association dans la construction générale et des éventuelles façons différentes de traiter un même thème (Gardin 1978, Lagrange 1973 et Leredde 1982). Puis, dans un second temps, les éventuelles structures décoratives qui ont pu être isolées sont confrontées aux renseignements chronologiques. Ce souci est présent dans l'étude de W. Hübener, mais elle se trouve limitée par le caractère rudimentaire du classement et par la faible quantité d'observations chronologiques utilisées.

Mis à part pour les groupes 1, 2 et 3, relativement bien documentés, l'établissement de la datation des autres groupes est basée sur un nombre très limité d'observations. Ainsi, à partir d'une datation relative de quelques molettes, a-t-il pu asseoir la datation de groupes où figurent des décors de styles très différents, comme ceux des Gr.1, 5, 6 et 7. Même s'il reconnaissait que ses résultats étaient appuyés sur peu d'éléments et susceptibles d'être complétés, la question qui se pose inévitablement est : peut-on, réellement, asseoir la chronologie d'un groupe tout entier à partir d'un nombre d'observations aussi faible, qui portent de surcroît sur des décors différents ? Inversement, dans cette situation, est-il possible de dater une molette par sa simple appartenance à l'un des groupes proposés par W. Hübener.

Dans les ensembles archéologiques utilisés, la chronologie relative de la nécropole d'Oudenbourg joue un grand rôle. C'est, en particulier, à partir de ce site qu'il a mis en évidence la succession des Gr.2, 3, 4, 5 et 6, d'après la topochronologie des tombes. Lors de la publication de synthèse consacrée à ce cimetière, la présence d'une molette du Gr.3, dont il n'avait pas eu connaissance, dans la partie la plus récente de la nécropole a, plus tard, contredit sa théorie. Il se pose alors une autre interrogation qui est celle de la confiance à accorder aux sources, surtout lorsqu'elles ne sont pas confrontées à d'autres données.

Les problèmes qui apparaissent à partir de ce regard critique porté sur le système de W. Hübener sont liés à la fois à des critères quantitatifs et à la qualité des éléments de référence utilisés. Mais, au-delà, c'est le principe même des groupes qui est en cause car l'exis-

tence de groupes, même homogènes, n'implique pas forcément leur cohérence chronologique. C'est encore plus vrai lorsqu'ils ne le sont pas, comme c'est le cas pour les Gr.1, 5, 6 et 7. Les conclusions ne peuvent relever de postulats comme le fait W. Hübener mais d'une série d'observations abondantes, bien documentées et fiables. Elles doivent être le résultat d'une longue investigation bien documentée et non un principe posé à priori.

## II. LES NOUVELLES TENDANCES CHRONOLOGIQUES.

### 1. Etat de la question (Fig. 3).

Depuis l'article de W. Hübener, des découvertes et des publications nouvelles sont venues étoffer utilement le catalogue des ensembles de références utilisables pour la datation des molettes d'Argonne. De même, un réexamen récent des premières conclusions chronologiques de W. Unverzagt, à propos de la circulation des molettes chrétiennes au milieu du V<sup>ème</sup> s., amène à reconsidérer totalement la chronologie de certains groupes. Un état de la question est possible à partir de ces données.

#### Groupe 1 :

La datation proposée par W. Hübener semble se confirmer, bien que le nombre des observations ne vienne pas renouveler de façon très importante les données. Il faut cependant envisager une circulation un peu plus longue du Gr.1, comme le suggère l'exemplaire de la tombe 160 d'Epiais-Rhus (Mitard 1984), mais il ne s'agit encore que d'une observation isolée. Par ailleurs, cette molette comporte un décor compliqué dont W. Hübener avait plus tard reconnu qu'il pouvait être plus tardif (Schweitzer 1977).

Ces ensembles placent le Gr.1 plus près du milieu du IV<sup>ème</sup> s. que du début mais, pour le moment, la quantité d'observations est encore insuffisante et la distinction entre molettes à décor simple et à décor complexe n'est pas suffisamment élaborée pour distinguer une évolution décorative et chronologique interne au groupe.

#### Groupe 2 :

Les données correspondent dans l'ensemble à la datation avancée par W. Hübener. Les exemplaires de Tongres (Vanvinckenroye 1970) amènent à envisager une apparition un peu plus précoce de ce groupe, mais le *foliis* de Constantin I<sup>er</sup> de la tombe 10 ne constitue qu'un *terminus post quem* et la datation de la tombe 144 n'est que relative. Les ensembles de la rue Blaise-Pascal à Amiens (Bayard 1978) et ceux de Damborn (Bayard 1980) confirment bien sa circulation au-delà du milieu du IV<sup>ème</sup> s. La molette de la tombe 144 d'Epiais-Rhus (Mitard 1984) propose une date encore plus récente, à partir de 387. Mais les remarques faites précédemment, à propos de l'exemplaire du Gr.1, sont également valables. Il faut remarquer, cependant, que deux molettes de ce groupe figurent dans l'ensemble d'Illzach (Schweitzer 1977) situé vers 380/410 et une autre dans l'ensemble du grand amphithéâtre de Metz (Unverzagt 1919 et Bayard 1990), encore plus tardif (à partir de 400). On est donc obligé de considérer une circulation, voire une fabrication, de ce groupe, plus longue que ce qui est actuellement admis.

#### Groupe 3 :

Le Gr.3 est relativement bien documenté et confirme les observations générales de W. Hübener sur la circulation de ce groupe dans les deuxième et troisième quarts du IV<sup>ème</sup> s. (IV.2 et IV.3). Des indices d'une fabrication plus précoce sont toutefois procurés par les tombes 9 et 155 de Tournai (Brulet 1977), la tombe 10 de Tongres (Vanvinckenroye) et la tombe 141 d'Epiais-Rhus (Mitard 1984). Ces quatre ensembles sont datés par des monnaies qui ne fournissent qu'un *terminus post quem*, mais leur nombre révèle une tendance, avant 320, qui demande bien sûr à être mieux documentée. La date terminale de ce groupe, établie à partir de leur absence à Altrip et Alzei, est contredite par deux molettes trouvées dans le grand amphithéâtre de Metz. D. Bayard propose de les considérer comme du matériel résiduel (Bayard 1990), mais il ne faut pas exclure, à priori, une circulation de quelques décors de ce type jusqu'au V<sup>ème</sup> s., ce que semblent confirmer les trois exemplaires d'Illzach (Schweitzer 1977).

#### Groupe 4 :

Ces éléments de datation contredisent la période de fabrication proposée par W. Hübener, mis à part l'exemplaire de la sépulture A de Lavoye.

Il convient donc de caler les molettes de ce type plus tard, à partir du dernier quart du IV<sup>ème</sup> s. jusqu'à la seconde moitié du V<sup>ème</sup> s. Elles sont bien représentées dans les sites tardifs comme Illzach, Alzei, Altrip, Echtenach ou Metz (25 %). Il faut rappeler que la datation de ce groupe repose, en grande partie, sur le fait que W. Hübener le rapprochait du Gr.3, en particulier à partir des molettes d'Oudenbourg qui, nous l'avons vu précédemment, sont bien du Gr.3 et non du Gr.4 ; néanmoins, un début de fabrication est à envisager vers le milieu du IV<sup>ème</sup> s.

#### Groupe 5 :

Si on traite globalement le Gr.5, la période de circulation de ce groupe s'étale du milieu du IV<sup>ème</sup> s. jusqu'au milieu du V<sup>ème</sup> s., soit presque un siècle. Ceci élargit considérablement l'amplitude chronologique proposée par W. Hübener. Une fabrication à partir de 340/350 est à envisager, bien que les éléments de datation ne soient que des *termini post quem* ; en tout cas, il est bien représenté dès les années 360. Sa diffusion, au cours de la première moitié du V<sup>ème</sup> s., ne fait aucun doute, comme l'a montré récemment D. Bayard. Il représente 28 % de l'effectif des molettes trouvées à Metz. C'est également le groupe le mieux représenté à Illzach, Alzei, Altrip et Echtenach (Bakker 1981b).

Si on analyse le style des décors représentés dans les ensembles de référence, on s'aperçoit qu'il ne présente pas d'homogénéité stylistique. De plus, des molettes compliquées se rencontrent déjà dans les contextes les plus anciens comme à Cologne (Binsfeld 1961 et 1963) et des décors simples dans les plus récents, comme à Metz. L'idée d'une évolution décorative qui irait du plus simple au plus complexe est ainsi contredite. A partir de ces observations, le Gr.5 perd sa cohérence et illustre bien une des interrogations posées auparavant. Est-il possible de dater une molette à partir de sa simple appartenance à un groupe, lorsque les conclusions chronologiques qu'elles induisent peuvent amener des interprétations erronées. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs renoncé à utiliser la classification

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8
450				Hailiot,t.12 Hailiot,t.11	V.2-3 après 421	Hailiot,t.11	après 421	Trèves,th. SiBarbe Metz Echiernach Hailiot (3t)
425				Trèves, th. SiBarbe Metz Alzei Echiernach	400/460 400/470 370/440 370/450	Vieuxville Trèves,th. SiBarbe Metz Alzei Echiernach	après 411 400/460 400/470 370/440 370/450	400/460 400/470 V.1
400		Metz	Metz	Altrip Krefeld,t.1107b Rochefort,t.19 Vermand,t.13	370/450 380/410 367/411 IV.4-V.1 IV.4-V.1 après 370	Illzach Altrip Furtooz,t.13 Flavion,t.A Sierentz,t.17 Vireux,t.19	Illzach Altrip après 392 après 388 Sierentz,t.150 après 380 Nouvion-en-P Tongrinne,t.3 Tongres,t.45 Lavoie,puits 790	380/410
375	Tongres,t.155	IV.4						Sierentz,t.23 après 380
		Tongres,t.14	Epiasis-Rhus,t.163 Noyelles s/Mer		Spontin,t.B Sierentz,t.17 Amiens,r. B.Pascal Cologne,puits Epiasis-Rhus,t.268 Oudenbourg,t.115	après 370 après 370 avant 370 360/370 355/360 après 350 après 348		
350	Epiasis-Rhus,t.160	après 360	Amiens,r. B.Pascal Tongres,t.37	Lavoie,Sép.A	Bavel,t.1 Lavoie,Sép.A Tongres, (6 L) Oudenbourg (2t.) Dambron	après 346 340/350 IV.2 IV.2 330/355	Lavoie,puits 790 Amiens,L du Roy Krefeld,t.1090 Lavoie,Sép.A Tournai,t.113	après 375 avant 370 340/350 340/350 320/340
	Lavoie,Sép.A	340/350	après 350					
		Lavoie,Sép.A	Tongres,t.150 Strasbourg,t.30 Dambron Qualburg Epiasis-Rhus,t.156	IV.2-3 IV.2-3 après 337 330/355 330/340 après 330				
325		Tongres,t.10	après 322					
	Tournai,t.40	IV.1	Tongres,t.155 Tournai,t.9 Epiasis-Rhus,t.141					
300								

Figure 3 - Tendances chronologiques des molettes d'Argonne : état de la question (Mai 1991).

de W. Hübener pour traiter les molettes des Gr.5, 6 et 7 et les étudient individuellement.

#### Groupe 6 :

W. Hübener avait bien perçu la circulation des molettes du Gr.6 vers la fin du IV<sup>ème</sup> s. et dans le premier quart du V<sup>ème</sup> s. Elle est largement confirmée par les tombes de Vireux-Molhain (Bayard 1985) et l'ensemble de Metz (Bayard 1990). Mais l'apparition de ce groupe semble plus précoce que la date qu'il a pu avancer, si on se réfère à la sépulture A de Lavoye (Chenet 1941), et la nécropole d'Oudenbourg (Mertens et Van Impe 1971) qui suggère un début de fabrication peu après le milieu du IV<sup>ème</sup> s., ce qui a pour effet d'élargir la période de fabrication retenue pour ce groupe. A noter que la monnaie, trouvée avec l'exemplaire considéré comme le plus ancien, n'est qu'un *terminus post quem*. Les remarques faites pour le Gr.5 s'appliquent également au Gr.6.

#### Groupe 7 :

Si le Gr.7 ne constitue pas un ensemble homogène comme W. Hübener l'avait bien précisé, les nouvelles observations confirment cependant sa distinction entre molettes compliquées et "sondergruppe". Quatre contextes, au moins, montrent que ce dernier est à situer sans équivoque au milieu du IV<sup>ème</sup> s., bien que la prudence d'usage s'impose, dans la mesure où il ne s'agit pas des mêmes décors (Amiens : Bayard 1979 ; Krefeld-Gellep, t. 1090 : Pirling 1966 ; Lavoye, sép. A : Chenet 1941 ; Tournai, t. 113 : Brulet 1977). Pour les molettes compliquées, si l'on exclut les décors rattachables à d'autres groupes, il semble qu'une circulation assez tardive, de la fin du IV<sup>ème</sup> s. jusqu'au deuxième quart du V<sup>ème</sup> s., puisse être admise, comme cela apparaît à Illzach et à Metz. Il faut remarquer que ce type de molettes n'apparaît pas à Alzei, Altrip et Echtenach.

#### Groupe 8 :

C'est le groupe le moins bien documenté ; seules trois tombes de la nécropole de Haillot (Breuer et Roosens 1956) permettent de les situer de façon certaine dans le deuxième tiers du V<sup>ème</sup> s. La démonstration récente de D. Bayard, à propos des molettes du grand amphithéâtre de Metz, rejoint tout à fait cette datation. A noter

qu'en 1917, W. Unverzagt proposait déjà les années 450 comme date d'abandon de ce monument, de même que les thermes Sainte-Barbe de Trèves, ce que refusait d'admettre G. Chenet.

## 2. Conclusion.

A la vue de ce bilan et d'études encore inédites, il ne fait aucun doute qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire pour asseoir de façon fiable la datation des molettes d'Argonne. Les techniques de structuration des données devraient permettre de résoudre facilement la question posée par le classement stylistique. Pour l'établissement de la chronologie absolue, la multiplication des observations s'impose car les données ne sont pas encore suffisamment nombreuses.

En tout cas, d'après toutes ces observations, il est important de souligner qu'à l'heure actuelle la chronologie de W. Hübener ne peut être employée sans attitude critique, comme le font encore certains archéologues. Notre avis est que, pour éviter tout risque de conclusions erronées, il est souhaitable de ne plus l'utiliser, tout au plus peut-on encore utiliser la classification, à défaut de posséder, pour le moment, d'un outil plus élaboré pour l'étude décorative des molettes.

En résumé, il faut retenir que le principe d'une fabrication plus précoce du décor à la molette sur sigillée n'est pas à écarter. Celui d'une poursuite de la fabrication après 406 est, maintenant, à peu près bien documenté (Van Ossel 1985 et Bayard 1990). Pour ce qui est du système de W. Hübener, nous assistons à un éclatement de la chronologie des groupes. Certains indices obligent à reconsidérer la fin des plus anciens (Gr.1, 2, et 3) qui ont très bien pu être encore fabriqués longtemps après être passés de mode, même en petite quantité. Le Gr.4 voit sa période de pleine utilisation reculée de plusieurs décennies et le Gr.6, son début avancé. On peut, d'ailleurs, se demander si les ensembles de références utilisés (Oudenbourg, sépulture A de Lavoye) sont bien datés. L'amplitude chronologique du Gr.5 est, quant à elle, élargie à presque un siècle comme celle du Gr.7.



## Bibliographie

- Bakker 1979** : L. BAKKER, dans G. MÜLLER, Ausgrabungen in Dormagen, 1963-1977, *Rheinland Verlag*, Bonn, 1979, p. 52-55.
- Bakker 1981a** : L. BAKKER, Die Gefäßkeramik des späten 3 und des 4. Jahrhunderts, dans J. METZLER, J. ZIMMER, L. BAKKER, *Ausgrabungen in Echternach*, Luxembourg, 1981, p. 245-247.
- Bakker 1981b** : L. BAKKER, Rädchenverzierte Argonnen-Terra-Sigillata, dans J. METZLER, J. ZIMMER, L. BAKKER, *Ausgrabungen in Echternach*, Luxembourg, 1981, p. 320-327.
- Bakker 1985** : L. BAKKER, Ausgewählte Gefäßkeramik der frühen und späten Kaiserzeit aus Augusta Vindelicum-Augsburg, dans *Forschungen zur provincial-römischen Archäologie in Bayerisch-Schwaben*, Augsburg, 1985, p. 45-77.
- Bayard 1978** : D. BAYARD, J. FOURNIER, Un dépotoir du IV<sup>ème</sup> siècle, rue Blaise-Pascal à Amiens, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 191-198.
- Bayard 1979** : D. BAYARD, D. PITON, Un bâtiment public du Bas-Empire à Amiens. 1973-1978, six ans de recherches au "Logis du Roy", dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, p. 153-168.

- Bayard 1980** : D. BAYARD, A. FERDIERE, Fouille de sauvetage du site gallo-romain de la "Fosse Dieppe" à Dambron (Eure-et-Loire). Le mobilier du fond de cabane du Bas-Empire (St19), dans *Revue Archéologique du Loiret*, 6, 1980, p. 35-39.
- Bayard 1985** : D. BAYARD, La sigillée d'Argonne de Vireux-Molhain, dans J.-P. LEMANT, *Le cimetière et la fortification du Bas-Empire de Vireux-Molhain (Ardenne)*, Mainz, 1985, p. 71-133.
- Bayard 1990** : D. BAYARD, L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V<sup>ème</sup> s., dans *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.
- Binsfeld 1961** : W. BINSFELD, Eine Brunnenverfüllung in Köln aus den Jahren 355-360 n. Chr., dans *Kölner Jahrbuch*, 1960-61, p. 73-79.
- Binsfeld 1963** : W. BINSFELD, Neuere Funde aus dem vierten Jahrhundert in Köln, dans *Kölner Jahrbuch*, 1962-63, p. 89-97.
- Breuer et Roosens 1956** : J. BREUER, H. ROOSENS, Le cimetière franc de Hailot, dans *Annales de la Soc. Archéol. de Namur*, 48, 1956 et *Archéologia Belgica*, 34, 1957.
- Brulet 1977** : R. BRULET, G. COULON, *La nécropole gallo-romaine de la rue Perdue à Tournai*, 1977.
- Chenet 1941** : G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne au IV<sup>ème</sup> siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Macon, 1941.
- Gardin 1978** : J.-C. GARDIN, *Code pour l'analyse des ornements*, 1978.
- Leredde 1982** : H. LEREDDE, Panorama 1981 des applications informatiques en archéologie, sous la direction de H. Ducasse, Edition APDCA, Valbonne, 1982, p. 73-87.
- Lagrange 1973** : M.S. LAGRANGE, *Analyse sémiologique et histoire de l'art*, Klincksieck, 1973.
- Mertens et Van Impe 1971** : J. MERTENS, L. VAN IMPE, Het Laat-Romeins Gravveld van Oudenbourg, dans *Archéologia Belgica*, 1971.
- Hübener 1968** : W. HÜBENER, Eine studie zur Spätromischen Rädchensigillata (Argonnensigillata), dans *Bonner Jahrbucher*, 168, 1968, p. 241-298.
- Jigan et Halbout 1987** : C. JIGAN, P. HALBOUT, La céramique d'Argonne décorée à la molette des IV/V<sup>ème</sup> s. en Normandie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 45-50.
- Pirling 1966** : R. PIRLING, Das Römische-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep, dans *Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit*, Berlin, Série B, Band 2, 1966.
- Mitard 1974** : P.-H. MITARD, La céramique d'Argonne du IV<sup>ème</sup> siècle à la molette d'Alet (Saint Malo, I. et V.), dans *Dossiers du C. R.A.A.*, 2, 1974, p. 41-48.
- Mitard 1984** : P.-H. MITARD, La céramique d'Argonne du IV<sup>ème</sup> siècle ornée à la molette de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise), dans *Bulletin Archéologique du Vexin français*, 17, 1984, p. 91-96.
- Schweitzer 1977** : R. SCHWEITZER, Contribution à l'étude de la céramique du Bas-Empire, dans *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, LXXXIV, 1977, p. 65-76.
- Unverzagt 1919** : W. UNVERZAGT, Materialien zur römisch-germanischen Keramik, dans *Terra sigillata mit Rädchenverzierung*, III, 1919.
- Van Ossel 1986** : P. VAN OSSEL, Céramiques de la fin du IV<sup>ème</sup> et du V<sup>ème</sup> s. en Gaule Belgique, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 63-69, et *Bulletin de la Soc. Arch. champenoise*, 1986.
- Vanvinckenroye** : W. VANVINCKENROYE, De romeinse zuidwest-begraafplaats van Tongeren, *Provinciaal gallo-romeins Museum*, 2, p. 23-149.

\* \*  
\*

